

Le service d'encaissement des Titres Par Internet (TIPI)



Le paiement par internet, complète la gamme des moyens de paiement automatisés.

- ▶ **Le prélèvement** : pour les dettes récurrentes ;
- ▶ **Le Titre interbancaire de paiement (TIP) et le talon optique (TO)**: pour le traitement de masse par les centres d'encaissement de la DGFIP ;
- ▶ **La Carte Bancaire**:
 - ⇒ de proximité auprès du comptable ou du régisseur ;
 - ⇒ à distance par téléphone ;

Le paiement en ligne, répond aux attentes de vos usagers.

En 2010,

- ▶ 33,1 millions d'internautes ;
- ▶ 78% des français achètent à distance ;
- ▶ 80% des achats à distance sont payés par carte bancaire ;
- ▶ De nouveaux débouchés avec le développement des smartphones.

Les avantages pour votre collectivité

- Améliore le recouvrement en phase amiable.
- Image de modernité.
- Développement de l'e-administration et des services en ligne.

Les avantages pour vos usagers

- Un service accessible 7j/7, 24h/24.
- Des transactions sécurisées.
- Aucune formalité préalable.
- Un service personnalisable (compte-famille).

Le fonctionnement de TIPI

L'accès au service de paiement des titres ou article de rôle pris en charge par les comptables publics, s'effectue via le portail de la collectivité ou via le site national TIPI

The screenshot displays the TIPI website interface. At the top, there are navigation links for "SÉCURITÉ" and "MENTIONS LÉGALES". The main header features the URL "tipi.budget.gouv.fr" and the tagline "Titres payables sur internet". Below this, a central image shows a child at a table and hands holding a credit card. To the right of the image, text explains that the site is provided by the Direction générale des finances publiques to facilitate payments for local public services. A prominent orange button labeled "ACCEDER AU PAIEMENT" is visible. On the left side, there is a sidebar with various service categories such as "Le Conseil général, ur...", "Le Conseil général, votre service", and "Vos démarches".

tipi.budget.gouv.fr
Titres payables sur internet

La Direction générale des finances publiques, partenaire des collectivités locales, met à votre disposition ce site pour faciliter le paiement de vos services publics locaux.

Site de télépaiement des services publics locaux

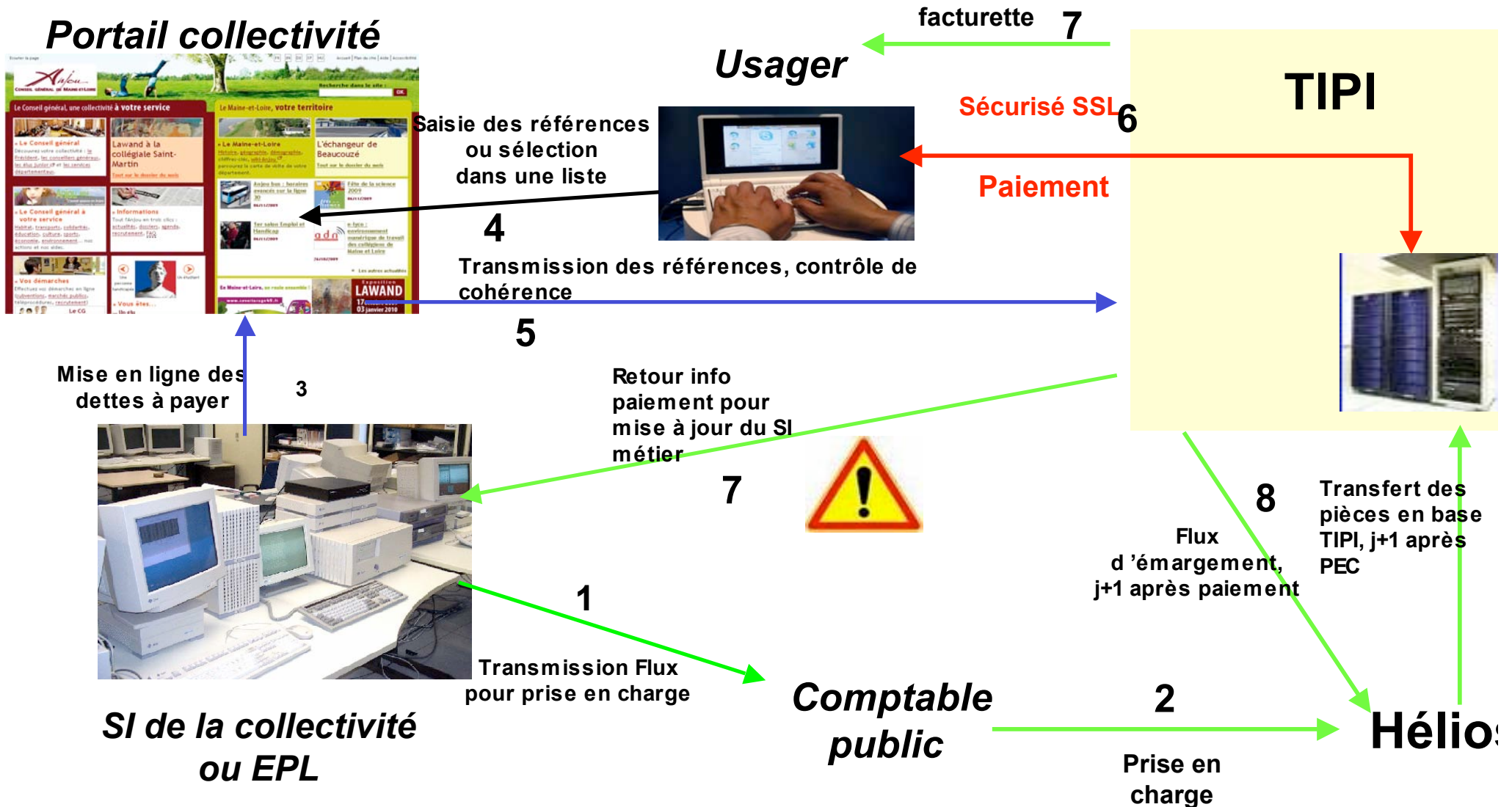
Actualités
Découvrez comment payer vos services locaux en ligne

ACCEDER AU PAIEMENT

PAYBOX SERVICES

ement
aiemer

Synoptique de fonctionnement



Mettre en place TIPI

Développer un site internet

1ère possibilité : un formulaire de saisie

Net à payer dans les 15 jours à réception de la présente : 100,00 €

la référence facture	L'année	Le montant exact
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/> €

Votre E-mail (*) :

Votre E-mail (confirmation) (*) :

Le montant exact 3

Net à payer dans les 15 jours à réception de la présente : 100,00 €

la référence facture	L'année	Le montant exact
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/> €

Votre E-mail (*) :

Votre E-mail (confirmation) (*) :

Les crèches amiénoises

Développer un site internet




2ème possibilité : un compte-usager (compte famille)

Facture/Règlement

Montant facturé : 389,12 €
Montant réglé : 233,46 €
Montant titré * : 0,00 €
Solde du compte à la régie : 155,66 €

Ma sélection de factures

Nombres de factures : 0
Montant de la sélection : 0,00 €
[Facture pour règlement](#)

	Numéro de facture	Date de facturation	Date d'échéance	Personne	Montant initial	Reste dû	Statut	
	108088	05/03/2008	05/03/2008		67,98 €	67,98 €	A régler	Sélectionner cette facture
	107732	04/03/2008	04/03/2008		32,52 €	32,52 €	A régler	Sélectionner cette facture
	104178	04/02/2008	14/02/2008		55,16 €	55,16 €	A régler	Sélectionner cette facture
	77196	07/01/2008	18/01/2008		47,28 €	0,00 €	Payée	
	64038	10/12/2007	19/12/2007		47,28 €	0,00 €	Payée	
	40929	12/11/2007	19/11/2007		59,10 €	0,00 €	Payée	
	10775	03/10/2007	17/10/2007		79,80 €	0,00 €	Payée	

* Titré signifie que le montant du est mis en recouvrement à la trésorerie. Le montant réglé ne peut être fourni que par la trésorerie.

Les pré-requis pour l'accès au service.

- disposer d'un portail Internet (ou choisir le site national) ;
- émettre des flux ROLMRE, INDIGO ou PESV2 Recette ;
- utiliser une nomenclature comptable du SPL (sauf M21 et M31)
- renseigner sur les avis des sommes à payer les références nécessaires à l'identification du paiement.

Les étapes de la mise en œuvre du dispositif

Promotion,
Communication
du cahier des
charges
et du formulaire
adhésion

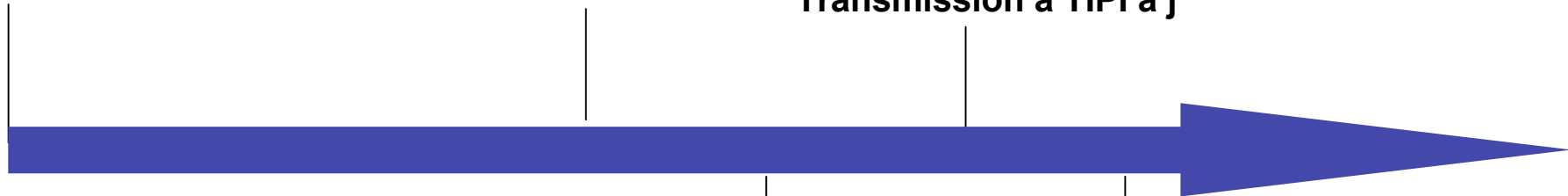
Test puis activation

**PEC
par le comptable
Transmission à TIPI à j**

- Analyse du cahier des charges
- Adaptation du portail de la collectivité
- Définition du délai de mise en ligne.

Emission
du rôle ou
des titres

Mise en ligne des
pièces et début
des paiements à
j+1



L 'adhésion à TIPI.

- ☞ Signature d'une convention.
- ☞ Renseigner et signer le formulaire d'adhésion à l'offre d'encaissement sur Internet.

Le « coût » du service.

Coûts de développement du portail	Collectivité
Coût du Gestionnaire de télépaiement	DGFIP
Coûts du commissionnement carte bancaire	Collectivité (0,10€+0,25% du montant de l'opération)

Vos interlocuteurs

- Le trésorier pour vous accompagner dans votre réflexion.
- Le correspondant monétaire de la DDFiP pour vous assister dans la mise en œuvre de votre projet.

Conseils pour la mise en œuvre.

- ☑ Elaborer le projet avec le trésorier.
- ☑ Mener une réflexion globale sur la chaîne de recette.
- ☑ Prioriser les besoins et privilégier une mise en ligne progressive des produits.
- ☑ Eviter de mener simultanément plusieurs projets (passage au PESV2).
- ☑ Mettre en œuvre une communication adaptée.

Démonstration d'un paiement



Page d'accueil de la collectivité (Cas d'un formulaire de saisie)

The image shows a web browser window displaying a form for invoice payment. A large black-bordered box magnifies the top portion of the form. The magnified area includes a header, three input fields for invoice details, two email input fields, and an 'Envoyer' button. A green arrow points from the magnified 'Envoyer' button to the original 'Envoyer' button on the page. The original page also features a sidebar with 'Agenda' and 'Les crèches amiénoises' sections.

Net à payer dans les 15 jours à réception de la présente :

la référence facture	L'année	Le montant exact
<input type="text" value="5230066000049"/>	<input type="text" value="2009"/>	<input type="text" value="5"/> <input type="text" value="00"/> €

Votre E-mail (*):

Votre E-mail (confirmation) (*):

Le montant exact €

Net à payer dans les 15 jours à réception de la présente :

la référence facture	L'année	Le montant exact
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> €

Votre E-mail (*):

Votre E-mail (confirmation) (*):

Les crèches amiénoises

Mise en relation avec l'application TIPI

SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES PRODUITS LOCAUX

Collectivité : AMIENS





Produit à payer | Paiement | Confirmation

TRES. AMIENS MUNICIPALE
14 BD ALSACE LORRAINE BP 41770
80017 AMIENS CEDEX 1
mél: t08007@dgfip.finances.gouv.fr
tél 03 22 71 20 51
horaires: LUNDI AU VEN: 08H30-12H/13H30-16H

DETTE A PAYER

Référence de la dette : 2009CR005230066000049
Montant : 5,00 €

Choix du type de carte

Fenêtre de saisie des informations carte bancaire



Paieiment de **5.00 EUR**
à **AMIENS VILLE**



Numéro de carte

Date de fin de validité (MM/AA)

Cryptogramme visuel: 3 derniers chiffres de la carte (?)

<< ANNULER

PAYBOX SERVICES®

[Infos Sécurité](#)

01	12
02	10
03	11
04	12
05	13
06	14
07	15
08	16
09	17
10	18
11	
12	



Ticket de paiement et courriel usager

CARTE BANCAIRE	<p>Paiement réalisé avec succès Merci de votre confiance.</p> <p>Ceci est une image du ticket électronique qui vous sera envoyé par E-mail.</p> <p>RETOUR SITE</p> 
le 13/10/2009 à 16:12	
TIPI VILLE TRES	
2328222	
-----40197- 1108	
00 001 309606050 M DEBIT ☉	
AUTO: 226317	
MONTANT = 5.00 EUR	
POUR INFORMATION 32.00 FRF	
1 EUR = 6.55957 FRF	
TICKET A CONSERVER	

Message confirmant la prise en compte du paiement par l'application TIPI

SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES PRODUITS LOCAUX




Collectivité : AMIENS
TRES. AMIENS MUNICIPALE 

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Votre paiement pour la référence : **2009CR005230066000049** d'un montant de **5,00 euros** au profit de la collectivité **AMIENS** a bien été pris en compte par **TRES. AMIENS MUNICIPALE**.

DETTE PAYEE

Référence de la dette :	2009CR005230066000049
Montant :	5,00 €

 Fermer la fenêtre



Retour sur le site de la collectivité

sélection

saisie



Facture/Règlement

Montant facturé : 389,12 €
 Montant réglé : 233,46 €
 Montant titré * : 0,00 €
 Solde du compte à la régie : 155,66 €

Ma sélection de factures	
Nombres de factures	0
Montant de la sélection	0,00 €
Facture pour règlement	

Numéro de facture	Date de facturation	Date d'échéance	Personne	Montant initial	Reste dû	Statut	
108088	05/03/2008	05/03/2008		67,98 €	67,98 €	A régler	Sélectionner cette facture
107732	04/03/2008	04/03/2008		32,52 €	32,52 €	A régler	Sélectionner cette facture
104178	04/02/2008	14/02/2008		55,16 €	55,16 €	A régler	Sélectionner cette facture
77196	07/01/2008	16/01/2008		47,28 €	0,00 €	Payée	
64038	10/12/2007	19/12/2007		47,28 €	0,00 €	Payée	
40929	12/11/2007	19/11/2007		59,10 €	0,00 €	Payée	
10775	03/10/2007	17/10/2007		79,80 €	0,00 €	Payée	

* Titré signifie que le montant dû est mis en recouvrement à la trésorerie. Le montant réglé ne peut être fourni que par la trésorerie.

Page d'accueil de la collectivité

Impossibilité de double paiement par Internet pour une même dette

The image shows a screenshot of a web browser displaying a payment page. The page is titled "Page d'accueil de la collectivité" and has a main heading "Impossibilité de double paiement par Internet pour une même dette". The page content is divided into two main sections. The top section is a payment form with the following fields:

- Net à payer dans les 15 jours à réception de la présente : [] €
- la référence facture: [5230066000049]
- L'année: [2009]
- Le montant exact: [5] [00] €
- Votre E-mail (*): [usager.collectivité@internet.fr]
- Votre E-mail (confirmation) (*): [usager.collectivité@internet.fr]
- Envoyer [button]

The bottom section is a duplicate of the payment form, but it is mostly empty. A large green arrow points from the "Envoyer" button in the bottom form to the "Envoyer" button in the top form. The top form is highlighted with a black border, and the bottom form is circled with a black oval. The page also features a sidebar with navigation links like "Le médail local" and "Agenda", and a section titled "Les crèches amiénoises" with a photo of children.


Impossibilité de double paiement par CB sur Internet pour une même dette

SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES PRODUITS LOCAUX



DETTE DEJA PAYEE R6

Cette dette a déjà été réglée par Internet le : 13/10/2009

 Fermer la fenêtre



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

① *Pour plus d'informations:*

vosre Comptable du Trésor

vosre Correspondant Monétique Départemental